Communiqué de presse – 7 mai 2008

77,3% DES ACTIONNAIRES OPTENT POUR LE PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS

La proposition faite par Klépierre à ses actionnaires de payer le dividende 2007 en actions a connu un vif succès.

L'Assemblée générale du 4 avril dernier avait fixé le montant du dividende net au titre de l'exercice 2007 à 1,25 euro par action et proposé le paiement de ce dividende, soit en espèces, soit en actions sur la base d'un prix de l'action de 32,94 euros.

77,3% des actionnaires ont opté pour cette dernière solution, ce qui représente pour le seul flottant (hors BNP Paribas) un taux de 53,5%.

L'augmentation de capital qui en résulte s'élève à 130 996 648,44 euros et se traduit par la création de 3 976 826 nouveaux titres admis à la cotation le 7 mai 2008.

Par conséquent, le paiement du dividende en espèces, effectué ce jour, se monte à 38,4 millions d'euros.

"Le fort taux de paiement du dividende en actions confirme le soutien de nos actionnaires à notre stratégie et leur adhésion au projet Klépierre" a déclaré Michel Clair, Président du Directoire de Klépierre."Nous en sommes d'autant plus heureux que ce niveau élevé de souscription contribue à renforcer nos fonds propres et donc la capacité de notre groupe à poursuivre notre développement tout en restant très sélectifs sur nos acquisitions."

Prochaines publications :

Résultats semestriels 2008	*29 juillet 2008 (communiqué de presse la veille au soir)*
Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2008	*28 octobre 2008*

Pour toute information, contacter :

KLEPIERRE
Jean-Michel GAULT
Directeur Financier
Membre du Directoire
Tél. : 01 40 67 35 05
jean-michel.gault@klepierre.com

KLEPIERRE
Soline ROULON
Responsable communication financière
Tél. : 01 40 67 57 39
soline.roulon@klepierre.com

KEIMA COMMUNICATION
Emmanuel DOVERGNE - 01 56 43 44 63
emmanuel.dovergne@keima.fr
Presse :
Alix HERIARD DUBREUIL- 01 56 43 44 62
alix.heriard@keima.fr